



Trait d'Union

Le journal mensuel
de l'UNEF Paris IV (AGEPS)

Numéro 8
Juillet 1999 (Spécial Inscriptions)

Nous sommes en juillet...

... mais ce n'est pas les vacances, mais la période d'inscription ou de réinscription.

L'UNEF, premier syndicat étudiant de Paris IV tient des permanences dans la cage de l'escalier F. Elle est là:

1) Pour t'informer: par écrit avec *Le guide de l'Étudiant*, vendu pour 7 francs (le prix qu'il nous coûte), où tu trouveras toutes les infos utiles, avec le bilan de notre action dans les cosneils de l'Université que tu trouveras en page 2 et 3 (pour nous, être élu, c'est avoir des comptes à rendre), et bien sûr oralement. N'hésite pas à nous demander des renseignements: nous sommes là pour ça

2) Pour te défendre. D'abord, si on te refuse l'inscription ou la réinscription: **nous sommes présents ici d'abord pour imposer le droit de chacun à s'inscrire dans la fac et la filière de son choix.** Ensuite pour défendre les études que tu entreprends ou poursuis.

Car pendant que nous nous inscrivons à l'Université publique, Allègre s'occupe à la casser Les réformes Allègre, dont personne ne nous parler, ont commencé par l'application forcée de la réforme Bayrou à Paris IV. Elles se poursuivront en aggravant encore cette réforme (voir page 4)

Quand nous demandons les moyens d'étudier, Allègre répond par la case du service public, qu'il n'est pas abusif de qualifier de privatisation: les facs aux mains des entreprises privées, pour servir leurs intérêts à court terme.

Nous pouvons encore réagir. Les mouvements lycéens puis étudiant de l'automne dernier ont fait trembler Allègre. **Une mobilisation générale cette année peut et doit le forcer à reculer.** Il est possible de réformer l'Université sans les étudiants, mais non contre la mobilisation des étudiants: le passé l'a prouvé !

Alors, dis toi qu'il dépend de chacun de nous de défendre la valeur de nos études. Notre syndicat n'a d'autre but que d'être un outil pour cela. A toi de t'en servir

**CONTRE LES RÉFORMES ALLÈGRE, POUR
L'UNIVERSITÉ PUBLIQUE, MOBILISONS-NOUS !**

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT 1999/2000

réalisé par une équipe d'étudiants de l'Université

En 72 pages, tout ce qu'il faut savoir pour vivre, étudier et se défendre à Paris IV

(s'inscrire, se repérer, comprendre le fonctionnement de l'Université, les cursus, obtenir une aide sociale, se nourrir, se loger, participer à la vie culturelle, faire du sport, les droits qu'il faut défendre, les améliorations qu'il faut réclamer, notre analyse sur les réformes Allègre et les moyens de lutter contre cette casse du service public

EN VENTE POUR 7 FRANCS À LA TABLE DE L'UNEF, AU PIED DE L'ESCALIER F

SOS Inscriptions

Si on te refuse l'inscription **dans la filière de ton choix**, adresse-toi à nous (permanences au pied de l'escalier F) de 11h à 16h environ, tel: 01-40-46-32-27 (répondeur).

L'année dernière, notre action a permis l'inscription à Paris IV de 150 bacheliers refusés par RAVEL (aucune autre organisation étudiante ne peut revendiquer un tel bilan). Evidemment, cela n'implique aucune obligation d'adhérer ou de cotiser: nous sommes là pour défendre tous les étudiants !

Pour tout problème d'inscription, contactez-nous !

Bilan de l'action des élus UNEF depuis février 1999

Chose promise, chose due. L'UNEF Paris IV s'était engagée lors des dernières élections des représentants étudiants aux conseils centraux (CA, CEVU, CS) à tenir informés les étudiants de nos actions dans les conseils centraux de l'université. En cette rentrée universitaire, nous vous proposons un dossier (relativement) complet sur l'ensemble des questions que nous avons abordées cette année dans les conseils et dans les commissions de l'université.

Nous ne vous ferons pas l'injure de publier les feuilles de présence des élus étudiants, ce ne serait pas très gentil pour les autres syndicats.

Comme vous allez le lire, l'année 1999, a été particulièrement riche pour les conseils. L'UNEF a tenté de minimiser les effets négatifs de la réforme Bayrou et a réellement réussi (selon nous) à peser dans les débats qui auparavant étaient occupés par les enseignants et les administratifs.

Car cette année fut la première où la direction de l'université Paris IV devait gérer la présence dans les conseils d'une équipe militante qui a siégé dans l'ensemble des séances et des commissions de l'université, avec le souci de réellement défendre les intérêts étudiants.

Cependant, tout ce que nous avons obtenu, sur les gros dossiers, ce fut toujours des décisions à peu près acceptables : les conseils, comme nous le disions, ne sont pas une fin en soi, et l'action militante la plus efficace vient des étudiants et de leur mobilisation. Les exemples de l'application de la réforme Bayrou, des décisions minimalistes prises par la Fac

Nous considérons que le bilan est intéressant, à vous, étudiants, de juger...

Récapitulatif des dossiers traités cette année

Les DU

De nombreux DU (diplômes d'université) existent à Paris IV. Ils permettent l'obtention d'un diplôme qui n'a pas de reconnaissance nationale. Rénover ces diplômes ne nous choquait pas, à condition que les étudiants de ces DU ne perdent pas au change... C'est pourquoi nous avons soutenu la fusion des 2 DU de Catalan en un seul, la suppression du DU de 3ème cycle, ainsi que du DU de Musicologie qui ne tient pas la comparaison avec la filière musicologie. Nous avons demandé l'intégration des étudiants de ces filières dans les filières correspondantes, un des points techniques que les conseils n'avaient pas à discuter... Par contre nous avons refusé de soutenir la suppression du DU de Techniques et Langage des Médias, du fait de l'absence de garanties sur l'avenir des étudiants de ce DU.

Le calendrier universitaire 1999/2000

Nous avons participé à l'élaboration de ce calendrier en commission, qui devait marquer l'an 01 de la semestrialisation à Paris IV. Nous avons obtenu que le laps de temps entre les sessions d'examen et les réinscriptions soit revu à la hausse. Mais ce calendrier reste imparfait, réduisant à la portion congrue le temps accordée aux enseignements, à l'inverse de celui consacré aux examens.

L'informatisation

L'informatisation de la Sorbonne a été étudiée dans les conseils. C'est l'an 01 d'Apogée. L'UNEF reste sceptique sur Apogée, sachant que les rumeurs de "plantage" pour les inscriptions pédagogiques et la gestion du contrôle des connaissances sont nombreuses. Etudiants, gardez courage...

Le déménagement de Grand-Palais

Le déménagement des filières de Grand-Palais à Malesherbes a été longuement discuté, car ce sont plusieurs UFR et départements (Allemand, Langues Slaves, Italien, Roumain) qui sont concernés. Les étudiants de ces filières ne devraient pas connaître de difficultés dans ce déménagement, sauf pour la bibliothèque car les inondations qu'a connu Malesherbes vont ralentir l'ouverture de ce site. Par contre, la situation des Musicologues n'est pas encore en voie de stabilisation. A la date où nous imprimons, personne ne où ils seront cette année : en Sorbonne; à Clignancourt, à Malesherbes ?

Il ne faut pas non plus oublier le déménagement de Sorbonne à Malesherbes des cours magistraux des étudiants de DEUG de Lettres Modernes, mesure qui devrait faciliter leurs déplacements dans Paris... C'est une mesure de bon sens que nous avons soutenue.

Le CA du 4 juin 1999: problèmes d'examens

Ce CA a été mouvementé pour nos élus, présents en force en pleine période d'examen (3 sur 6 avec 3 procurations), mais un peu isolés dans le collège étudiant (1 seul élu de l'UNI nous accompagnait !). En effet, nous avons décidé de poser le problème des implications que la grève-surprise de la RATP a eu sur les examens. Nous étions les seuls élus étudiants à considérer que cette question valait la peine d'être soulevée en CA, et attendions un front uni des élus étudiant...

La tâche était ardue car légalement l'université n'est pas tenue d'organiser une épreuve de rattrapage lors de ce type de situation.

Seule une partie de nos propositions a été approuvée, c'est-à-dire la tenue d'une session de rattrapage pour les étudiants qui n'ont pu se rendre à leur épreuve le mercredi, ou qui n'ont pas disposé de 50% du temps prévu (pour les épreuves de 4 heures) pour cette journée. Pour les épreuves de moins de 4 heures, les étudiants arrivés en retard pouvaient refaire l'épreuve. De plus, les enseignants se sont engagés à tenir compte dans leur correction du temps utilisé par l'étudiant. Par contre, aucune décision ne fut prise en faveur des étudiants qui ne purent venir aux épreuves du jeudi. Les décisions prises étaient bonnes pour le mercredi (l'UFR de Philosophie les avait anticipées), mais les étudiants de lointaine banlieue, nombreux à n'avoir pu se déplacer le jeudi, restent lésés...

Lors de ce conseil, nos élus ont présenté une motion concernant des étudiants qui n'avaient pas déposé leur fiche pédagogique (qui tient lieu d'inscription aux examens) dans les délais, et qui se sont vu refuser l'accès à la session de juin. Nous avons bien voulu reconnaître que cela posait des problèmes administratifs mais nous ne les jugions pas insurmontables, et c'est pour cela que nous demandions que le CA prenne position. Le débat a été houleux, et notre motion a été rejetée, avec comme argument que le mode d'organisation des examens relève de la seule responsabilité de l'université, et que c'est aux étudiants de faire attention !

L'aide sociale

Lors de la commission sociale d'établissement (qui se réunit une fois par an) du 04 juin 1999, nous avons essayé d'ouvrir des débats dans une instance qui en manquait cruellement. Or, la fonction de la CSE est fondamentale dans la gestion de l'aide sociale. Cette commission gère l'aide sociale de l'université, le budget culturel et le budget d'aide à la mobilité de l'université. Seule l'UNEF a répondu présent

et a animé le débat sur les critères d'attribution retenus par la commission des bourses ainsi que sur les moyens concrets pour inciter à une véritable vie associative.

Nous avons soutenu la politique actuelle de l'établissement de réserver 50% du budget FAVE pour l'aide sociale. Il nous semble normal que ce budget, financé à 100% par les étudiants, soient en majorité utilisé pour les plus défavorisés d'entre eux. La vie culturelle est certes importante, mais ce n'est pas aux étudiants de la financer.

Ainsi, 25% du budget du FAVE, soit 250 000F, sont alloués à la vie culturelle, et 250 000F sont prévus pour soutenir les étudiants de Paris IV qui vont à l'étranger dans le cadre d'Erasmus (et non plus les voyages à l'étranger de certains enseignants...), ce qui est une aide sociale indirecte.

Nous avons critiqué les critères retenus par la commission des bourses, qui considère qu'il est prioritaire d'aider les étudiants en fin de cursus. Nos arguments ont convaincu plusieurs membres de la commission : ce sont les étudiants de 1ère et 2è année qui connaissent les taux d'échec les plus importants car, à l'inverse des autres cycles (habités au travail universitaire et disposant d'emplois du temps plus légers) sans aides financières suffisante, leur inexpérience de l'université les prédispose peu à poursuivre en parallèle leurs études et une activité rémunérée...

Les BI-DEUG

L'UNEF Paris IV soutient la politique de création de BIDEUG, à la condition que l'association de deux matières ait un intérêt scientifique et que des équivalences soient garanties aux étudiants qui après obtention de leur BIDEUG souhaiteraient se réorienter dans une licence classique. Par exemple, la possession d'un BIDEUG Histoire-Russe devrait permettre de se réorienter en licence d'Histoire ou de Russe. Cette condition n'est pas encore garantie, c'est pourquoi nous ne soutenons pas les yeux fermés. Ainsi, le BIDEUG Langues-Informatique ne nous semblait pas sérieux nous y sommes opposés fermement, et avons obtenu qu'aucune décision ne soit prise.

Le passage de l'université à l'heure Bayrou

Plusieurs commissions de la scolarité eurent lieu les 07 mai, 09 juin et 16 juin 1999. Des décisions importantes ont été prises, et souvent à notre initiative. En fait, une coalition UNEF/Enseignants s'est montée pour tenter de limiter l'application de la réforme Bayrou sur Paris IV et la rendre indolore aux étudiants.

La commission a débattue sur la **transition** entre l'ancien système et le système Bayrou : tous les étudiants de Paris IV de 1er cycle et Licence entrent dans la réforme Bayrou cette année. Les modules sont remplacés par des UE dans l'évaluation ; les UE comprennent plusieurs modules, ceux-ci pouvant être différents des anciens modules... La question est de savoir comment les anciens modules, obtenus par les redoublants, seront comptés dans le nouveau système. Pour l'instant, ce sont les jurys de septembre qui vont statuer sur ces dossiers...

Le nombre d'UE semestrielles est de 3, sauf 4 dans certaines filières (Lettres Modernes). Le nombre d'épreuves par UE sera bloqué à 3, pour éviter que certaines UE organisent un nombre d'épreuves trop important.

La Commission de la scolarité a proposé au CA, qui l'a accepté, que soient maintenu les contrôles d'examen **continu et final**, que la **compensation** s'applique aux Unités d'Enseignement (UE) entre elles (au niveau annuel) et entre les modules qui composent les UE. Concernant les

années conditionnelles, les étudiants devront pour aller en 2ème année conditionnelle de DEUG obtenir 80% des coefficients annuels des UE pour la 1ère année, et 70% pour le passage en licence et en maîtrise conditionnelles. Enfin, **la capitalisation** s'applique aux UE, et seulement, pour les modules, d'une session d'examen à une autre. (De janvier à septembre par exemple). En cas de redoublement, les UE non obtenues obligent l'étudiant à représenter l'ensemble des modules qui composent celles-ci, même les modules obtenus.

L'UNEF Paris IV regrette que la situation des étudiants salariés empire, car ils sont obligés de préparer une session supplémentaire.

Les élus UNEF et les enseignants sont tombés d'accord pour rejeter le système proposé par l'administration, concernant les redoublants qui ont validés des modules dans l'ancien système, modules qui deviennent des composantes d'UE dans le nouveau. Celle-ci proposait que les étudiants gèrent eux-mêmes, en fonction de leurs notes, d'une grille "d'équivalences" et d'une fiche de renseignements, le passage de l'ancien système au nouveau. Il nous a paru évident que le nombre d'erreur aurait été considérable (tout ce que tu viens de lire te paraît parfaitement clair ?), et les enseignants comme l'administration reconnaissent la complexité du système et la difficulté des rectifications. Comme l'a dit un membre de la commission, utilisons le vaudou pour qu'un maximum d'étudiants aient tous leurs modules...

Pour le **contrôle des connaissances**, les UE sont soit **hétérogènes**, soit **homogènes**. Sont homogènes celles qui regroupent des modules de contenu voisin, où l'on peut sans laisser tomber un module fondamental organiser une épreuve unique, tirée au sort dans l'un des modules (exemple *possible* : regrouper l'Histoire Antique et l'Histoire médiévale, et tirer au sort laquelle des deux tombe à l'examen). L'administration, qui veut limiter le nombre d'examens, multiplié par la semestrialisation, souhaite que le plus d'UE possible soit classées homogènes. En revanche, sont hétérogènes les UE où chaque module nécessite par son importance, appréciée par les enseignants, une épreuve à part (exemple *possible* : regrouper dans une même UE latin et grec, et passer une épreuve dans chacun). L'administration limite toutefois le nombre d'épreuves et la durée de celles-ci : deux épreuves, éventuellement de 2 heures, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Plus de transparence

Les procès-verbaux des conseils sont maintenant affichés au centre administratif. Vous pouvez constater du taux de présence de vos élus (ainsi que leur participation en terme qualitatifs et quantitatifs). Il reste à obtenir de vrais PV, car beaucoup de nos interventions sont tronquées...

Les réformes Allègre: la casse de l'Université publique !

Depuis de nombreuses années, quels que soient les gouvernements, **l'Université est victime d'une même logique: casse du service public**, désengagement financier de l'Etat, régionalisation, soumission croissante aux intérêts à court terme des entreprises, remise en cause du contenu scientifique des enseignements (Ça coûte cher et, de leur point de vue, ça ne rapporte rien).

La pièce maîtresse en a incontestablement été la réforme Bayrou en 1997. Son point central, la casse de la cohérence de l'année universitaire et des cursus sous prétexte de semestrialisation, sera appliqué à Paris IV à la rentrée. Mais avec les réformes Allègre, une nouvelle étape, hélas décisive, est en train d'être franchie. Ces réformes (plan U3M et différents textes) représentent **l'aboutissement de la politique de casse du service public**.

Elle instaure, avec l'objectif de créer des "pôles d'excellence" la mise en concurrence des Universités. C'est la fin de la valeur nationale des diplômes.

Elle consacre le désengagement de l'Etat à qui revient normalement le financement de l'Université (c'est la seule garantie possible d'égalité), et l'appel à d'autres : les régions d'abord (mieux vaudra étudier dans une région riche !), les étudiants eux-mêmes (on commence à parler d'une hausse considérable des droits d'inscription. Cela s'est déjà fait en Grande Bretagne et en Italie. C'est l'harmonisation européenne selon Allègre), et... les entreprises privées. La contrepartie pour elles sera une part prépondérante dans la gestion des Universités.

Cela conduit à la **dévalorisation de tous les enseignements sans rapport direct avec l'activité économique**, et même dans certains cas à leur suppression.

Après la semestrialisation, **l'adaptation des cursus aux exigences des entreprises se poursuit**. Allongement du DEUG sur trois ans pour faire place aux stages, disparition de la spécificité de l'année de licence, professionnalisation de la maîtrise et de la thèse aux dépens de la recherche: c'est cela le "3-5-8", qui sera appliqué à partir de la rentrée 2000 si nous ne faisons rien.

C'est un changement total de la fonction de l'Université qu'on veut imposer: non plus donner une formation intellectuelle pouvant servir dans un grand nombre de carrières, mais fournir de la main d'oeuvre à très bon marché à très court terme (pendant les études: stagiaire; ensuite: chômeur, pour laisser la place à d'autres stagiaires !) au patronat, tandis que les Grandes Ecoles fourniront les cadres.

Pour un véritable service public de qualité

Pour le réengagement financier total de l'Etat dans l'Enseignement

**Pour l'égalité de tous les étudiants quelle que soit leur origine géographique,
sociale ou leur nationalité,**

**Pour une université garantissant la transmission
et le développement de l'ensemble des savoirs.**

RETRAIT IMMÉDIAT DES RÉFORMES ALLÈGRE !

Pour bien débiter l'année, trois rendez-vous à ne pas manquer

La réunion UNEF de prérentrée: la semaine avant la rentrée, des étudiants de votre filière membres de l'UNEF vous présentent les études, vous donnent des conseils pratiques et répondent à vos questions sur les choix de TD, de modules, etc. (pour y être invité, laissez vos coordonnées à un militant de l'UNEF, ou sur notre répondeur au 01-40-46-32-27).

La Bourse aux Livres de l'UNEF: pour vendre et acheter des livres à des prix défiant toute concurrence (dépôt des livres au local UNEF dès la rentrée, vente à partir de la semaine suivante)

La parution du numéro 9 de *Trait d'Union*, journal gratuit d'information de l'UNEF Paris IV.

Prénom et nom:

Adresse:

Année et filière:

Tél (éventuellement):

Je souhaite être prévenu par courrier et/ou par téléphone de la date de la réunion de prérentrée de ma filière.

Je souhaite être informé des activités de l'UNEF Paris IV et recevoir régulièrement *Trait d'Union*.

Je souhaite adhérer à l'UNEF et joins (cotis. 80F. premier versement minimum 10F)

A remettre à la table de l'UNEF esc. F ou à envoyer à UNEF Paris IV, 1 rue V. Cousin 75230 Paris Cedex 05.